

Le 7 septembre 2023

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

**N° DP 2023-279**

**Enseignement supérieur**

Convention de partenariat 2023-2024 entre  
Roannais Agglomération et Studyrama

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	<b>13 SEP. 2023</b>
Publié au RAA	

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Enseignement supérieur, recherche, formation » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, donnant délégation de pouvoirs au Président pour approuver les conventions de « coopération » sans engagement financier, en numéraire et en nature de la communauté d'agglomération ;

Considérant que Roannais Agglomération intervient pour promouvoir l'offre de formation du territoire ;

Considérant que Studyrama spécialiste de l'orientation de la vie étudiante et de la réussite professionnelle organise des salons à destination des étudiants pour faciliter leur orientation ;

Considérant que Studyrama mettra à disposition de Roannais Agglomération un stand gratuit pour présenter l'offre de formation roannaise sur les salons du 14 octobre 2023 et du 10 février 2024 à Lyon et insérera le logo de Roannais Agglomération sur tous les supports de communication ;

Considérant que Roannais Agglomération valorisera son partenariat avec Studyrama en diffusant des affiches, des flyers et relayera l'information à ses partenaires ;

**DECIDE**

- D'approuver la convention de partenariat entre Studyrama et Roannais Agglomération pour la mise à disposition gratuite d'un stand sur les salons du 14 octobre 2023 et du 10 février 2024 ;
- D'indiquer que la convention de partenariat s'effectue sans engagement financier.

*Par délégation du Conseil communautaire*



Le Président,  
**Yves NICOLIN**  
Maire de Roanne



## Convention de partenariat 2023-2024 entre Roannais Agglomération et Studyrama

### Désignation des parties

*Entre*

*D'une part,*

**Roannais Agglomération**, représentée par Monsieur Yves NICOLIN, dûment habilité en sa qualité de Président, dont le siège social est situé au 63 rue Jean Jaurès, CS 70005 - 42311 ROANNE cedex,

*Et*

*D'autre part,*

**Studyrama**, représenté par Madame Mélodie LOKENYO, dûment habilitée en sa qualité de Chef de projet communication et partenariats, dont le siège social est situé au 34-38, rue Camille Pelletan - 92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex,

**Il est convenu ce qui suit :**

### **PRESENTATION DU PARTENARIAT**

---

Roannais Agglomération et le Groupe Studyrama mettent en place un partenariat d'échange dans le cadre des salons Studyrama cités en annexe de ce document.

## **ENGAGEMENTS DE STUDYRAMA**

---

Le Groupe Studyrama effectue un partenariat d'échange avec Roannais Agglomération. Cela implique la valorisation suivante :

- **Mise à disposition** sur le salon d'un espace de 6 m<sup>2</sup> ou 9 m<sup>2</sup> (en fonction des salles) pour les salons cités en annexe.
- **Mise à disposition** du mobilier et de l'éclairage.
- **Mention de la présence de Roannais Agglomération** sur la page web du salon, ainsi que l'insertion du logo en tant que partenaire sur tous les supports de communication.

## **ENGAGEMENTS DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION**

---

Roannais Agglomération sera partenaire des salons cités en annexe. Cela implique la valorisation suivante :

- **Mise à disposition d'affiches et de flyers Studyrama** aux établissements d'enseignement supérieur du Campus de Roanne, au BIJ de Roanne et aux organismes de formations pour les deux salons de Lyon
- **Mise à disposition des flyers Studyrama** sur les stands des événements auxquels participent l'agglomération de Roanne

*Le présent document comporte 3 pages, 2 pages de convention et 1 page d'annexe.*

**Fait en deux exemplaires originaux.**

A Levallois-Perret, le 04 septembre 2023

**Pour Roannais Agglomération,  
le Président**

**Yves NICOLIN**

**Pour le Groupe Studyrama,  
la Chef de projet communication  
et partenariats**

**Mélodie LOKENYO**

## ANNEXE – LISTE DES SALONS

LYON – Salon des Etudes Supérieures, Grandes Ecoles, Art, Luxe et Communication, Santé et Sport, Formations Internationales, Tourisme et Hôtellerie-Restaurations	Eurexpo	14/10/2023
LYON – Poursuite d'Etudes et Masters, Formations du Numérique, Sup'Alternance & Apprentissage	La Sucrière	10/02/2024